

ANNEXE A

**RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ
EN ÉNERGIE D'UN ÉCART-TYPE**

ANNEXE A

RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN ÉNERGIE D'UN ÉCART-TYPE

APPROVISIONNEMENTS ADDITIONNELS REQUIS (TWh) (Scénario à + 1 écart-type du scénario moyen)

	Année 2013
Besoins visés par le Plan	186,2
+ Impact de l'aléa global sur les besoins (1 écart-type)	3,3
Besoins d'un scénario de demande plus élevée	189,5
- Volume d'électricité patrimoniale (incluant les pertes)	178,9
= Approvisionnement additionnels requis au-delà du volume d'électricité patrimoniale	10,6
Moins : Approvisionnements existants	10,7
- TransCanada Energy	0,0
- Hydro-Québec - Base (Note 1)	3,9
- Hydro-Québec - Cyclable (Note 1)	0,6
- Contrats de biomasse	1,0
- Contrats d'éolien	5,0
- Contrats de petites hydrauliques	0,2
= Dépendance envers les marchés de court terme (Note 2)	(0,1)

Source : État d'avancement 2012 du Plan d'approvisionnement 2011-2020

Note (1) : Après application des Conventions avec HQP

Note (2) : Une donnée négative correspond à un surplus. Pour combler des besoins supplémentaires, le Distributeur dispose d'une marge de manoeuvre suffisante (conventions d'énergie différée, contrat cyclable et contribution des marchés de court terme).